

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction

Rue de Lorraine, 13,

à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

Annonces. . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames. . . . . 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

ons'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire  
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue dof. Poissonnière, 10  
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

## ABONNEMENTS :

Un An. . . . . 12 Francs.  
Six Mois. . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## NOUVELLES LOCALES.

Monaco, le 13 Décembre 1870.

Mercredi dernier a eu lieu l'installation de M. le Marquis de Bausset-Roquefort en qualité de Président du Tribunal Supérieur de la Principauté.

Après avoir prêté entre les mains de S. Exc. le baron Imberty, Gouverneur Général délégué par le Prince, le serment prescrit par la loi, le nouveau Président s'est rendu au Palais de Justice où il a été reçu, puis conduit, selon le cérémonial, devant le Tribunal assemblé sous la Présidence de M. Bérenger, Vice-Président.

M. le chevalier de Castellet, Avocat Général a requis la lecture de l'Ordonnance portant nomination à la Présidence de M. le marquis de Bausset-Roquefort, ainsi que celle du procès-verbal de prestation de serment ; dans une heureuse improvisation il a souhaité la bienvenue au nouveau titulaire, rappelé les titres qui le recommandent à l'estime de tous, et adressé en terminant un sympathique adieu à l'ancien Président M. Collomp.

M. le Vice-Président a ensuite parlé en termes choisis dans le même sens, se faisant auprès du récipiendaire l'interprète du Tribunal tout entier.

M. le Marquis de Bausset-Roquefort ayant pris place au fauteuil présidentiel, a prononcé un discours dans lequel après avoir énuméré les hauts faits de l'histoire glorieuse des Grimaldi, il a exprimé la satisfaction qu'il éprouvait à servir un Prince qui par le soin qu'il met à rendre ses sujets heureux, est bien le digne descendant de cette famille princière illustre entre toutes. Il a achevé son allocution en disant qu'il s'attacherait à continuer les traditions de bonne confraternité qui unissent les membres du tribunal supérieur, et qu'il s'efforcerait de remplir ses fonctions avec autant de distinction que M. Collomp son prédécesseur et son ancien condisciple.

A la neige a succédé la pluie. Celle-ci a arrosé notre campagne durant plusieurs jours consécutifs. Le beau temps nous était revenu, et avec lui une température très-douce ; mais depuis hier les nuages ont de nouveau obscurci notre ciel et la pluie tombe de nouveau en abondance.

Une partie de l'escadre française de la Méditerranée est venue, vendredi de la semaine dernière,

évoluer en vue de Monaco. Elle a disparu vers le soir dans la direction de l'ouest.

Les intempéries de la saison font de plus en plus affluer les étrangers dans nos contrées. A Nice et à Menton, les hôtels sans être aussi pleins que les années précédentes voient cependant chaque jour leurs hôtes augmenter dans de notables proportions. Il en est de même ici ; aussi compte-t-on sur une saison moins mauvaise qu'on ne l'avait pensé tout d'abord.

Nous sommes heureux d'apprendre par les journaux d'Italie, que dans sa séance du 6 courant, la Chambre des Députés de Florence a réélu pour son Président, et ce à une grande majorité, M. le commandeur Joseph Biancheri, de Vintimille.

Cette nouvelle sera apprise avec plaisir à Monaco où M. Biancheri compte un grand nombre d'amis. Elevé dans un de nos anciens collèges, le nouveau président du parlement italien n'a jamais cessé de porter le plus vif intérêt à notre pays.

Nous ne voulons pas terminer ces lignes sans féliciter la ville de Vintimille de l'insigne honneur qui vient de lui être fait pour la seconde fois, dans la personne de l'un de ses enfants les plus distingués.

## On lit dans l'Indépendance Belge :

Il y a quelques jours, deux tableaux faisant partie de la galerie de Versailles ont disparu d'une manière mystérieuse. L'un de ces tableaux est le portrait de Marie de Lorraine, Princesse de Monaco, qui se trouvait dans la salle des portraits historiques ; l'autre qui représentait ou devait représenter une des maîtresses de Louis XIV, la célèbre Duchesse de la Vallière, était resté dans une pièce qui sert encore d'ambulance.

Pour détacher ces toiles de leurs cadres il a fallu un travail de plusieurs heures. Comme les gardes sont toujours présents lorsque le public est admis au musée, il n'est guère possible que le vol ait été commis par un visiteur. L'auteur du vol doit connaître parfaitement les lieux et les habitudes du personnel de surveillance ; il s'est probablement introduit à l'aide de fausses clefs et aura exécuté son travail sans avoir été dérangé. L'enquête qui vient d'être ordonnée jettera peut-être quelque lumière sur cette regrettable soustraction.

La direction des Postes Françaises nous communique les avis suivants :

Un règlement d'administration publique détermine les conditions à remplir pour que les lettres de et pour

les militaires faisant partie des corps d'armée en campagne profitent de la franchise postale qui leur a été accordée par la loi du 24 juillet dernier.

En ce qui concerne les lettres adressées aux militaires, la désignation, sur la suscription, du grade ou de la qualité des destinataires et des corps d'armée auxquels ils appartiennent suffit pour opérer l'exemption du port.

Quant aux lettres provenant des corps d'armée, la franchise s'opère à leur égard par l'application du timbre du bureau de poste militaire. Sur les points où les bureaux militaires ne sont pas établis, la franchise est accordée à la seule condition que les lettres soient remises de la main à la main par les vaguemestres aux agents de bureaux de poste.

La surveillance exercée sur cette dernière catégorie de correspondances, a révélé de nombreux abus. On a constaté, notamment :

1<sup>o</sup> Que des particuliers ne se font aucun scrupule de porter sur les adresses des lettres qu'ils envoient à d'autres particuliers, non militaires, les indications de : *Armée de l'Est, armée de la Loire, garde mobile, etc.*, en vue de profiter de l'immunité accordée par la loi à la correspondance des militaires.

2<sup>o</sup> Que, — toujours pour les soustraire à la taxe, — des lettres de particuliers à particuliers ont été jetées dans les boîtes placées à l'intérieur des casernes et affectées spécialement à la correspondance des militaires.

Les auteurs de ces abus vont être traduits devant les tribunaux.

En rappelant que toute fraude postale est punissable d'une amende de 150 fr. au moins (lois du 27 Prairial an IX et 24 août 1848) l'Administration prévient le public que, indépendamment de l'amende, elle demandera aux tribunaux l'insertion, dans tous les journaux, des noms de tous les contrevenants à la loi du 24 juillet.

On espère que cet avis suffira pour prévenir de semblables abus qui, en réalité, ne procurent qu'un bénéfice insignifiant à ceux qui s'en rendent coupables et qui cependant en se renouvelant causent au Trésor un préjudice réel.

En vue de faciliter aux militaires français retenus par l'ennemi dans les départements envahis, le moyen de recevoir des secours pécuniaires de leurs parents ou de leurs compatriotes, l'Administration Française a pris avec l'Office belge un arrangement analogue à celui qui permet d'expédier des sommes d'argent par la poste aux prisonniers de guerre français en Allemagne.

Par suite de ce nouvel arrangement, les bureaux de poste français sont aptes aujourd'hui à recevoir et transmettre, moyennant le simple droit belge de 10 cent. par 10 fr. ou fraction de 10 francs, des dépôts d'argent au profit de ceux de nos soldats qui sont restés aux mains de l'ennemi dans l'Alsace et la Lor-

raïne. Ces dépôts convertis par la poste française en mandats pour le Percepteur des Postes à Bruxelles, et par ce fonctionnaire en mandats de la Belgique pour la Prusse, n'auront à subir, à raison de leur réexpédition de Bruxelles, qu'une réduction de 25 cent. par 100 fr. ou fraction de 100 francs au profit de la poste allemande.

CAUSERIE.

Un journal de Tours annonçait, il y a quelques jours, en deux lignes, que le tabac commençait à se faire rare dans cette ville; ce sont surtout les cigares dits *londrés* et le tabac à priser qui manquent. Cette annonce prouve l'importance qu'a acquis à cette heure le produit de la plante américaine dont un marchand flamand fit don à Jean Nicot.

C'est qu'en effet le tabac est presque devenu un objet de première nécessité; manquer de tabac, équivaut pour quelques hommes à être privés des objets nécessaires à la vie. On fume de toutes parts. Dans la haute aussi bien que dans la basse société, neuf personnes sur dix se délectent soit à aspirer la fumée du tabac mis en combustion, soit à s'introduire dans le nez cette plante réduite en poudre.

Et tout cela pourquoi? parce que des sauvages de l'Amérique, qui n'avaient rien autre chose à faire qu'à voir le soleil se lever et se coucher, se sont montrés à l'illustre Colomb, la bouche armée d'un tison allumé, composé d'une herbe qui a le privilège de donner des nausées à celui qui pour la première fois l'approche de ses lèvres.

En vérité il faut reconnaître que l'homme est un être bien ridicule chez qui la manie de l'imitation est développée à un très-haut degré; au lieu de prendre le bon et de laisser de côté le mauvais de ce qu'il a trouvé dans le Nouveau-Monde, il s'est empressé de tout accaparer. En vain Amurat IV, Urbain VIII, Jacques I<sup>er</sup> essayèrent-ils d'enrayer, par des peines terribles, la propagation de l'usage du tabac; le *prisage* et le *fumage*, pour nous servir d'un néologisme, ne firent que croître et embellir, si bien que peu de temps après le commerce de ce produit américain devint un des plus répandus et des plus lucratifs.

Celui qui aurait dit à Catherine de Médicis, à laquelle Nicot offrit quelques feuilles de la fameuse plante, qu'un jour ces feuilles auraient la valeur qu'elles ont actuellement, celui-là aurait reçu sans doute pour toute réponse un éclat de rire bien accentué.

Et pourtant aurait-il pu prédire plus juste?

Peu de produits du sol sont devenus ainsi que le tabac, le texte de disputes plus violentes entre les médecins. Les uns affirment qu'il fait du mal, les autres soutiennent le contraire; aussi peut-on lui appliquer le fameux dicton: Hippocrate dit oui, Gallien dit non. Et quoique la docte faculté ne se soit pas plus prononcée dans un sens que dans un autre, le tabac trône en maître absolu partout et trônera longtemps encore.

Nous ne croyons pas qu'il existe de plantes qui aient des vertus germinatrices plus puissantes que celles du tabac; comme les fraises il pousse partout, même dans les pays les plus froids, bien que son lieu d'origine jouisse d'une température très-chaude. Linné a compté sur un seul pied de tabac 40,320 graines! Ajoutons que ces graines sont aptes à donner naissance à une plante plusieurs années après leur récolte.

Cependant pour que le tabac donne des produits abondants, il faut qu'il soit cultivé dans un terrain

gras. En France, en Italie, en Espagne, on recueille du tabac excellent; mais il est loin de valoir celui de la Havane, qui est le plus recherché.

Quoi qu'il en soit, grâce à son esprit de bêtise, l'homme s'est créé là un besoin incontestable; et un philosophe l'a dit avec juste raison, plus l'homme a de besoins, et plus il se rapproche de la brute. Mais l'humanité est ainsi faite, il lui faut toujours du nouveau.

D'ailleurs on a persécuté au début les fumeurs et les priseurs: il n'en fallait pas davantage pour accroître leur nombre. C'est ce qui est arrivé. Et nous sommes convaincu, tellement les hommes sont... drôles, que si demain on voulait les contraindre tous à fumer et à priser, dans cent ans on ne connaîtrait plus le tabac que de nom.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

**Nice.** — Deux compagnies du 37<sup>me</sup> de ligne, dit le *Journal de Nice*, en tout 432 hommes de la classe de 1870, sont partis pour Cherbourg. Ces jeunes gens ont quitté notre ville avec beaucoup d'entrain; ils étaient pleins d'ardeur et d'espérances. Nos vœux les accompagnent.

Les arts viennent de faire une grande perte; M. J.-B. Portalier est mort, à Nice, dans sa 68<sup>me</sup> année. M. Portalier était un antiquaire distingué, qui mettait à la découverte et à la possession d'une œuvre de maître ou d'un bibelot historique la patience d'un véritable connaisseur. Sa belle galerie et ses riches collections de l'avenue de la Gare qui sont, on peut le dire, le véritable musée de Nice, étaient le rendez-vous des amateurs et des antiquaires étrangers. La mort de M. J.-B. Portalier sera donc vivement regrettée par les artistes et les collectionneurs de la colonie; ils pourront toutefois continuer avec M. Alexandre Portalier, qui a hérité des connaissances de son père et profité de ses excellentes leçons, les relations d'affaires qu'ils ont eues jusqu'ici avec ce dernier.

**Toulon.** — Les bâtiments détachés de l'escadre du Nord pour former l'escadre de la Méditerranée, rallient successivement le port de Toulon, où ils vont compléter leur combustible, leurs vivres et rechanges afin de pouvoir aller se ranger le plus promptement possible sous les ordres de l'amiral, mouillé sur rade du golfe Juan.

Cette escadre dont la formation a été poussée avec beaucoup d'activité, n'aura probablement aucune utilité, car la question d'Orient est entrée dans une phase pacifique.

Un grand nombre d'officiers de marine en retraite ou en activité continuent à être nommés à des commandements importants dans l'armée auxiliaire. M. Anthouart, entre autres, que vous connaissez et qui a été attaché à la personne du Prince héréditaire de Monaco, a pris le commandement de la légion mobilisée du Gard.

Il paraît qu'il a régné, ces jours derniers, une vraie tempête dans le golfe du Lion; plusieurs bâtiments sont venus se réfugier sur notre rade, d'autres ont dû relâcher à Cette; le transport l'*Eure*, dont on n'avait pas de nouvelles depuis 8 jours, est parmi ces derniers.

Une corvette italienne le *Guiscardo* est mouillée sur notre rade depuis quelques jours; elle a pour mission de visiter divers ports de France.

**Marseille.** — Il résulte d'un relevé qui a été fait, que le Comité de secours institué dans le but de distribuer des secours aux familles dont les soutiens sont sous les drapeaux, a payé pendant les mois de septembre, octobre et novembre :

En septembre, à 616 familles : 20,345 francs; en octobre à 882 familles : 47,340 francs; en novembre à 1,488 familles : 80,450 francs.

Le Comité aurait donc pendant trois mois donné des secours à deux mille six cents seize familles et distribué cent quarante huit mille cent trente-cinq francs. Les sommes à payer en décembre pour ces 2,616 familles s'élèvent à 80,450 francs, ce qui donne un chiffre total de deux cent vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-cinq francs, qui seront distribués à la fin du mois courant.

Rien de bien nouveau et d'intéressant depuis quelque temps; notre ville est toujours la même; c'est un kaléidoscope où défilent les types les plus curieux depuis ceux que nous envoie la Chine, jusqu'à ceux que nous expédie l'Angleterre. A propos d'Angleterre, les naturels de cette nation sont plus nombreux; il est probable que ce sont ceux qu'attire votre chaude contrée.

Un des doyens de la presse marseillaise, dit le *Petit Marseillais*, un écrivain qui avait su s'acquérir une renommée qui avait franchi nos murs vient de mourir.

M. G. Bénédit, l'auteur de *Chichois*, cette joyeuseté provençale, le critique érudit dont bien souvent les opinions ont été prises en considération par ses confrères de Paris, a succombé presque subitement.

Les regrets que sa mort excite chez tous ses confrères sont unanimes, car M. Bénédit avait su s'attirer l'estime et la sympathie de tous.

M. Gustave Bénédit était âgé de 67 ans; il était attaché depuis de longues années à notre Conservatoire où il a formé d'excellents élèves.

Il était non-seulement un écrivain distingué, mais encore un compositeur de talent: il avait composé des morceaux de chant restés dans la mémoire des amateurs.

Il versifiait, de plus, fort agréablement en français, témoin son poème du *Domino*.

La marche rapide des événements, dit le *Journal de Marseille*, est venue accroître, dans ces derniers jours, la pressante actualité de l'établissement dans notre voisinage du grand camp stratégique décrété le 27 novembre dernier.

On sait qu'un récent arrêté de M. le préfet avait constitué une commission sous la présidence de M. le colonel du génie Quinquandon, à l'effet de chercher le meilleur emplacement, pouvant réunir toutes les conditions exigées pour ce vaste établissement militaire.

L'emplacement choisi, si nous sommes bien informés, est situé au pied des Alpes, sur les vastes terrains qui entourent le village d'Aureille, dans le canton d'Eyguières.

Les proportions du camp seraient établies pour un premier contingent de 125,000 hommes distribués de la manière suivante :

20 à 25,000 hommes occuperaient les hauteurs dites de la Montagnette; le grand camp serait placé au pied des Alpes, du côté du sud, sur une longueur d'environ dix kilomètres, formant l'espace compris entre le canal de Craonne et les Alpes; l'une de ses extrémités toucherait à Eyguières et l'autre à Mouriez. Le village d'Aureille en serait le centre.

Cet emplacement a été considéré comme réunissant les meilleures conditions d'hygiène. Il est abrité au nord par le versant des colines; il occupe en même temps une position stratégique très-importante.

On sait que le village d'Aureille se trouve placé à la seule trouée qui existe entre les Alpes et la chaîne de la Trévaresse, qui sont les défenses naturelles de notre département vers le Nord.

Un chemin de fer américain relierait le camp avec la station d'Entressen par une ligne droite traversant la Crau sur une longueur de douze kilomètres.

Tout le système du campement serait relié par des ouvrages de défense et par des communications électriques.

L'installation des troupes aurait lieu, dit-on, sous des baraquements partie en bois, partie en torchis, espèce de pisé formé avec des joncs locaux, de la paille et de l'argile. Le canal de Craonne et les sources très-

abondantes qui sortent des Alpines, pourvoieraient largement à la consommation.

Le camp prendra probablement le nom de *Camp des Alpines*. On nous assure qu'on va mettre de suite la main à son installation, de manière à pouvoir recevoir, dans un délai très-prochain, les nombreuses levées qui se font en ce moment dans nos départements méridionaux.

FAITS DIVERS.

Sur la demande de la chambre de commerce de Coni, le conseil provincial de Turin, dans sa séance du 1<sup>er</sup> décembre courant, a voté une somme de six mille francs, applicable aux travaux du percement du col de Tende. On écrit, en outre de Florence, qu'à la prochaine session des chambres, le ministre des travaux publics présentera un projet de loi relatif à cette grande entreprise.

On annonce comme ayant eu lieu dans l'Océan pacifique un événement des plus extraordinaires. Le capitaine Plock, commandant la barque *Adolphe*, en route d'Iquique pour Londres, raconte qu'à son passage aux nouvelles îles Hébrides il a découvert que l'île Aurora a entièrement disparu. Il n'en reste pas le moindre vestige sur le point de l'Océan où elle était située. A part huit ou neuf autres, Aurora était la plus vaste et la plus fertile des îles Hébrides nouvelles. Elle avait environ 35 milles de long et plus de 5 milles de large. On a toujours su que Tanna et Ambrim contenaient des volcans, mais on supposait généralement que les autres étaient peu sujettes à l'action volcanique. Comment et quand l'île Aurora et ses habitants ont-ils été engloutis dans la mer Pacifique, c'est ce qu'on ignore jusqu'ici; mais sans doute le capitaine Plock pourra fournir plus de renseignements sur la catastrophe à son retour en Angleterre.

On lit dans le *Morning-Post* :

La compagnie française du canal de Suez va être convertie suivant toute probabilité, en une compagnie anglaise par actions, sous la direction du duc de Sutherland. Les négociations à cet effet se poursuivent depuis quelque temps, malgré l'obstacle que crée la détention de M. de Lesseps à Paris. On pense que le duc de Sutherland ne tardera pas à partir pour l'Égypte.

Les travaux pour le percement du Mont-Cenis touchent à leur fin, il n'y a plus que 85 mètres, qui séparent les travailleurs; une dépêche de Bardonnèche dit que le 8 on entendait les coups de marteaux d'un côté à l'autre.

MÉDAILLONS.

LE MAREN

De même que Dieu a fait l'oiseau pour voler et la bête fauve pour vivre dans les bois, de même il a départi à chacun des êtres formant la totalité du genre humain, des aptitudes et des goûts spéciaux. C'est ainsi que celui qui éprouve de la répulsion pour telle carrière pleine de promesses séduisantes, trouve au contraire un attrait irrésistible dans telle autre, bien que celle-ci soit plus épineuse et plus rude que le premier.

La sagesse infinie de Celui qui préside aux destinées de l'humanité se révèle dans cette organisation admirable du monde moral bien supérieur pour le philosophe au monde matériel. Ne faut-il pas que quelque pénible à suivre qu'elle soit, chaque route trouve ici-bas, son voyageur? De là cette variété d'aspirations chez l'homme, variété qui étonne, mais qui a sa raison d'être.

Le métier du marin par exemple est un de ceux qui paraissent devoir inspirer le moins d'attraction, et cependant il est professé par un nombre d'individus relativement considérable. On se fait en effet difficile-

ment à l'idée que des gens puissent aimer cette vie de luttés, de privations et d'isolement surtout qui est le lot de l'homme de mer. Vivre constamment loin des siens entre le ciel et l'eau, en proie à mille dangers; séjourner dans des climats meurtriers; avoir pour ennemis de chaque jour les éléments et les maladies de toutes sortes: tel est le rôle du marin.

Et pourtant il vit joyeux et aussi insouciant de l'avenir que celui que la fortune berce dans la molesse, et auquel le destin laisse entrevoir des horizons pleins de sérénité. C'est qu'il est d'une trempe particulière; c'est que ce qui est une peine pour les autres, lui semble à lui un plaisir; c'est qu'enfin il a une âme à la hauteur de sa mission, et faite tout exprès à sa taille.

Ce qui nous effraye lui plaît ou du moins ne l'émeut pas. Les rugissements de la tempête, les éclats de la foudre ne lui font point peur; la mort violente elle-même, se dressant à tout instant inexorable devant lui, ne le fait point reculer; il doit aimer au contraire à la combattre, car s'il réussit à la vaincre, il sait que cette victoire le grandit aux yeux de tous.

Le rôle que remplit le marin dans la société est un des plus utiles et des plus nobles. Grâce à lui, les états n'ont point de limites, et les océans, ces barrières géantes qui séparent les diverses parties du globe, sont franchies dans tous les sens. Grâce à lui les distances sont abrégées, et le monde n'est qu'un immense empire dont les produits du nord et du midi appartiennent indistinctement aux peuples des deux hémisphères.

Le marin c'est le trait d'union des nations, c'est pour tout dire enfin le missionnaire de la civilisation. Les mondes découverts; presque toutes les richesses végétales et minérales dont nous tirons profit et santé, c'est au marin que nous les devons.

Le soldat pourra, doit même disparaître un jour; le marin ne saurait périr, car c'est à lui qu'une partie de l'humanité doit la vie et la prospérité.

ALFRED GABRIÉ.

VARIÉTÉS.

Lettre d'un mobile breton.

DITE PAR M. COQUELIN

Dans une matinée littéraire au Théâtre-Français de Paris.

Maman, et toi, vieux père, et toi, ma sœur mignonne  
Ce soir, en attendant que le couvre-feu sonne,  
Je mets la plume en main pour vous dire comment  
Je pense tous les jours à vous très-tendrement.  
Très-tristement aussi, malgré toute espérance.  
Car, bien qu'ayant juré de mourir pour la France  
Et certain que je suis d'accomplir mon devoir,  
Je ne puis pas songer au pays sans revoir  
La maison, le buffet et ses vaisselles peintes,  
La table, le poiré qui mousse dans les pintes,  
La soupière de choux qui fume et qui sent bon  
Entre les vastes plats de noix et de jambon.  
La sœur et la maman priant, les deux mains jointes,  
Avec leurs bonnets blancs et leurs fichus à pointes,  
Et papa, qui, pensant que je manque au souper,  
Fait sa croix sur le pain avant de le couper.  
Laissons cela. D'ailleurs je reviendrai peut-être.

— Donc nous sommes campés sous le fort de Bicêtre  
Avec monsieur le comte et tous ceux de chez nous.  
Je vous écris ceci, mon sac sur les genoux,  
Sous la tente, et le vent fait trembler ma chandelle.  
Bicêtre est une sombre et forte citadelle,  
Où des Bretons marins, de rudes compagnons,  
Dorment dans le caban auprès de leurs canons,  
Tout comme sur un brick à l'ancre dans la rade.  
Aussi j'ai trouvé là plus d'un bon camarade  
Parti depuis longtemps entre le ciel et l'eau,  
Car Saint-Servan n'est pas bien loin de Saint-Malo,  
Et nous avons vidé quelquefois un plein verre.  
Mon bataillon était de la première affaire,

A preuve que Noël, le cadet du sonneur,  
Comme on dit à Paris, est mort au champ d'honneur.  
Il avait un éclat de bombe dans la cuisse,  
Il jeignait, il criait. Je ne crois pas qu'on puisse  
Voir cela sans horreur, et chacun étouffait;  
Mais nos vieux officiers prétendent qu'on s'y fait.  
On nous a portés tous à l'ordre de l'armée.  
Moi, j'ai tiré des coups de feu dans la fumée  
Et j'ai marché toujours en avant, sans rien voir.  
Enfin, on a sonné la retraite, et, le soir,  
Un vieux, au képi d'or, qui tordait sa barbiche  
Et qui de compliments paraît être assez chiche,  
Nous a dit: Nom de nom! mes enfants, c'est très bien!  
Et quoiqu'il blasphémât, c'est vrai, comme un païen,  
Et qu'il lançât sur nous un regard diabolique,  
Nous avons tous crié: Vive la République!  
— Ce mot-là, c'est toujours du français, n'est-ce pas! —  
Quelques-uns d'entre nous se plaignent bien tout bas,  
Et sont, avec raison, mécontents qu'on ricane  
De notre vieil abbé qui trousse sa soutane,  
Marche à côté de nous droit au devant du feu  
Et parle à nos blessés du pays et de Dieu;  
Mais aux mauvais railleurs nous faisons la promesse  
De bien montrer comment on meurt, après la messe.  
— Nous avons traversé Paris. Il m'a fait peur.  
Puis nous l'avons trouvé dans la grande stupeur,  
Sombre et lisant tout haut les journaux dans les rues,  
Huit jours les habitans logèrent les recrues.  
Nous étions Pierre et moi, chez des bourgeois cossus,  
Où nous fûmes assez honnêtement reçus.  
Pourtant j'étais d'abord chez eux mal à mon aise  
Et je restais assis sur le bord de ma chaise,  
Confus de l'embarras où nous les avions mis.  
Mais leurs petits enfants devinrent nos amis;  
Ils riaient avec nous, jouaient avec nos armes  
Et couvraient, les démons! de leurs joyeux vacarmes  
Le bruit que nous faisons avec nos gros souliers.  
Bref, nous sommes partis bien reconciliés,  
Et, les jours de congé, nous leur faisons visite.  
— Allons il faut finir cette lettre au plus vite,  
Car le clairon au loin jette ses sons cuivrés.  
Je ne sais pas encor si vous la recevrez,  
Mais je suis bien content d'avoir suivi l'école:  
Grâce au savoir, qu'on raille au pays agricole,  
Me voilà caporal avec un beau galon,  
Et puis je vous écris ces mots par le ballon.  
Maintenant, au revoir, chers patents, je l'espère.  
Si je ne reviens pas, ô ma mère et mon père,  
Songez que votre fils est mort en défenseur  
De notre pauvre France, et toi, mignonne sœur,  
Quand tu rencontreras Yvonne à la fontaine,  
Dis-lui bien que je l'aime et qu'elle soit certaine  
Que, dans ce grand Paris effrayant et moqueur,  
Je suis toujours le sien et lui garde mon cœur!  
Baise ses cheveux blonds, fais-lui la confidence  
Que j'ai peur du grand gars qui lui parle à la danse;  
Dis-lui qu'elle soit calme et garde le logis  
Et que je ne veux pas trouver ses yeux rougis.  
— Adieu. Voici pour vous ma tendresse suprême  
Et je signe en pleurant: « Votre enfant qui vous aime. »

FRANÇOIS COPPÉE.

Paris, Octobre 1870.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 5 au 11 décembre 1870

MENTON. b. *Jeune Louis*, français, c. Palmaro, citrons  
ID. b. *Sylphide*, id. c. Corso, vin  
GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, sable

Départs du 5 au 11 décembre 1870.

MENTON. b. *Joseph et Marie*, français, c. Palmaro, vin  
ID. b. *Jeune Louis*, id. c. Palmaro, s. lest  
ST-JEAN. yact *Isabelle II*, national, c. Giâis, id.  
ST-TROPEZ. b. *Sylphide*, français, c. Corso, fûts vides  
GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau sur lest

**MAISON MAYAN (MENTON)**  
Coiffures & Parfumeries en tous genres.  
ARTICLES DE LUXE.

**CARTES DE VISITE**

Sur Carton-Bristol, à 3 francs le cent.  
S'adresser à l'Imprimerie, rue de Lorraine, 13.

**HOTEL BELLEVUE**

Chambres au midi à louer au jour et à la semaine et au mois.

**TAVERNE ALSACIENNE**

Tenue par JAMBOIS.  
Avenue Caroline à la Condamine.

Magnifique établissement, à proximité du Casino.  
Déjeuners chauds et froids. — Bière de Vienne à 35 cent.  
Consommations de 1<sup>er</sup> choix. — Billards.

**GRAND HOTEL DES BAINS**

au Port, tenu par EUGÈNE REY.

**A VENDRE**

Parcelles de terrain de diverses contenances  
Quartier de la Colla, près la gare de Monaco.  
S'adresser à M. FRANÇOIS BIOVÉS pour tous renseignements

**CHAPELLERIE**

**FRANÇOIS ARONA**

rue de la Préfecture, 2, et rue Centrale, NICE.

**VILLA BELLA**  
(aux Moulins)

**A LOUER PRÉSENTEMENT**

S'adresser à M<sup>e</sup> BELLANDO, Notaire, à Monaco.

**Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Saison d'Été.**

**DE MENTON A NICE**

PRIX DES PLACES.			STATIONS	DÉPARTS				
1 <sup>o</sup> CL.	2 <sup>o</sup> CL.	3 <sup>o</sup> CL.		MATIN	SOIR			
Fr. cent.	Fr. cent.	Fr. cent.		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
"	"	"	MENTON . . . . .	8 45	12 30	5 6	8 35	
" 65	" 50	" 35	ROQUEBRUNE . . . . .	8 55	12 40	5 22	8 45	
" 90	" 65	" 50	MONTE CARLO . . . . .	9 4	12 49	5 32	8 56	
1 10	" 85	" 60	MONACO . . . . .	9 23	12 56	5 44	9 3	
1 80	1 35	1 "	EZE . . . . .	9 34	1 9	5 57	9 16	
2 "	1 50	1 10	BEAULIEU . . . . .	9 42	1 17	6 5	9 24	
2 25	1 70	1 25	VILLEFRANCHE . . . . .	9 49	1 24	6 16	9 31	
2 80	2 10	1 55	NICE . . . . .	10 3	1 37	6 29	9 44	

**DE NICE A MENTON**

			STATIONS	MATIN	SOIR			
				H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
"	"	"		NICE . . . . .	8 15	12 15	4 —	8 20
" 55	" 45	" 30	VILLEFRANCHE . . . . .	8 32	12 27	4 12	8 32	
" 80	" 65	" 45	BEAULIEU . . . . .	8 39	12 34	4 19	8 39	
1 "	" 75	" 55	EZE . . . . .	8 47	12 42	4 27	8 47	
1 80	1 35	1 "	MONACO . . . . .	9 10	1 —	4 41	9 2	
2 "	1 50	1 10	MONTE CARLO . . . . .	9 16	1 6	4 47	9 8	
2 20	1 65	1 25	ROQUEBRUNE . . . . .	9 21	1 15	4 56	—	
2 80	2 10	1 55	MENTON . . . . .	9 34	1 24	5 5	9 24	

**A VENDRE OU A LOUER**

près du Casino.

**JOLIE VILLA**

Très richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo.  
S'adresser à la villa, Avenue St-Michel.

**Hôtel-Restaurant de Strasbourg**

TENU PAR LOUIS BOULAS

Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris

Cabinets de société et jardin. — Chambres meublées.

SALLE DE BILLARD.

Monte Carlo, près le Casino (Monaco).

En vente à l'imprimerie du Journal :

**MONACO ET SES PRINCES**

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.  
pour la France et l'étranger fr. 7 70 en un mandat poste

**UNE VISITE A MONACO**

Prix : fr. 1 ; par la poste, fr. 1 20.

**LES MONDAINES**

SCÈNES PARISIENNES ET PROVINCIALES.

Un vol. in-12, par HYACINTHE GISCARD. — Prix : 2 fr.

A Nice et à Menton, chez tous les Libraires.

**VOITURES** pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

**VOITURES** pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

**HOTEL D'ANGLETERRE**, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

**HOTEL DE FRANCE**, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

**RESTAURANT BARRIERA**, avenue Florestine, à la Condamine. — Chambres meublées. — Pension.

**Hôtel et Restaurant de Lyon**, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

**Villas & Maisons à Louer**

**MEUBLÉES ET NON MEUBLÉES**

aux quartiers de la Condamine & des Moulins.

**SITUATIONS EXCELLENTES EN FAÇADE SUR LA MER. — VUES SPLENDIDES.**

La Campagne de Monaco est une des plus pittoresques de tout le littoral. On y jouit d'un air pur et d'une tranquillité parfaite.